



**ARRONDISSEMENT DE VILLERAY  
SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION**

**SUIVIS DU SOMMET DU 21 AVRIL 2002**

**BILAN  
JUN 2005**

**Réalisations 2002-2004  
Prévisions 2005**

Villeray  
Saint-Michel  
Parc-Extension  
**Montréal** 

## **LES SUIVIS DU SOMMET 2002 DE L'ARRONDISSEMENT DE VILLERAY – SAINT-MICHEL – PARC-EXTENSION**

Dans le cadre de la création de la nouvelle Ville, l'arrondissement tenait le dimanche 21 avril 2002 un Sommet d'arrondissement. Pour l'événement, plus d'une centaine de personnes, provenant principalement de l'arrondissement, ont contribué à l'identification des actions prioritaires de l'arrondissement. Ces actions permettaient d'agir concrètement sur une série de grands enjeux répartis à l'intérieur de neuf grands thèmes.

Le présent document présente les réalisations 2002-2004 et les prévisions 2005 des suivis mis de l'avant par l'arrondissement. Une synthèse de faits saillants pour chacun des neuf grands thèmes, un bilan quantitatif et des remerciements précèdent l'information détaillée qui est présentée par thèmes, enjeux et actions.

Il est important de noter que cette dernière partie, reprend fidèlement le contenu du compte rendu du Sommet de l'arrondissement.

### **Les faits saillants en regard des neuf grands thèmes**

La revitalisation s'est avérée la priorité de l'arrondissement. Elle s'est réalisée grâce à une attention particulière qu'a su accorder l'arrondissement aux plus démunis, ces derniers constituant une partie importante de sa population.

**Au chapitre du développement économique**, l'arrondissement a agi sur plusieurs plans en matière de développement économique. Il a renforcé les principales artères commerciales dont, entre autres, les rues Saint-Roch, Saint-Michel et Jarry. Il a travaillé avec la CDEC pour promouvoir l'embauche de main-d'œuvre locale.

Au plan de la lutte à la pauvreté, il a réalisé un portrait socio-économique de l'arrondissement, identifié les priorités d'actions et a augmenté ses contributions aux organismes qui oeuvrent auprès des

moins nantis. La Fondation Chagnon-Québec est un de ses plus importants partenaires.

**Au chapitre du développement social et communautaire**, beaucoup de développement a été fait puisque l'arrondissement est conscient qu'il regroupe un très grand nombre de familles démunies. C'est pourquoi des organisations comme Parc-Extension en santé, Vivre Saint-Michel en santé et Solidarité Villeray ont reçu plus de 80 000 \$ pour continuer à travailler auprès de la clientèle défavorisée.

Les jeunes ont été la cible principale dans le cadre des programmes de la Fondation Chagnon et du Fonds de lutte à la pauvreté.

L'arrondissement a aussi cherché à améliorer ses équipements sportifs et de loisirs dans les quartiers dits plus défavorisés. Une piscine intérieure a été construite et une Maison de la culture est en projet dans Parc-Extension. De plus, pour mettre de l'avant des activités d'intégration des minorités, une agente est maintenant disponible.

**Au chapitre du développement durable et de l'environnement**, l'arrondissement a collaboré avec les écoquartiers et mené des actions de sensibilisation auprès des citoyens et des citoyennes. Pour maintenir la qualité de vie des résidents, il a fait des réaménagements dans les parcs Howard et Saint-Roch.

Sur le plan du transport alternatif, des travaux se poursuivent pour raccorder la piste cyclable la rue Christophe Colomb à la rue Beaubien. L'amélioration du transport en commun sur les boulevards Saint-Michel et Pie IX est toujours une priorité de l'arrondissement.

**Au chapitre de la vie démocratique et du partenariat**, la vie démocratique et le partenariat sont très dynamiques dans l'arrondissement. Les pratiques de consultation sont bien développées. Des forums ou des consultations publiques ont été organisés pour tous les grands dossiers, notamment : Bâtir l'arrondissement, le parc Jarry, l'évaluation des besoins des secteurs Saint-Michel et Parc-Extension, le plan d'urbanisme. Les tables de concertation sont actives et bien financées dans les trois secteurs.

En 2005, les aînés occuperont une plus grande place dans les préoccupations de l'arrondissement.

**Au chapitre de l'habitation**, même si les programmes de logements abordables et sociaux relèvent de la Ville, l'arrondissement s'est assuré au cours des dernières années d'avoir sa juste part. Dans le cadre de l'opération *Solidarité 5000 logements*, 400 des 500 logements prévus sont déjà construits. Le projet Castelnau a été réalisé et toutes les interventions relatives à la salubrité des logements se sont multipliées.

Toutes les actions ont été et sont réalisées dans le respect de la diversité et du caractère architectural de l'arrondissement. Cette préoccupation est même inscrite au plan d'urbanisme de l'arrondissement.

**Au chapitre de la sécurité publique et civile**, l'arrondissement est très mobilisé. Il agit de façon préventive en collaboration étroite avec les organismes communautaires, que ce soit TANDEM ou des organismes de sports et de loisirs. Il a mis sur pied un comité local sur la prostitution dans le district Jean-Rivard et a réalisé un plan d'action pour le HLM Saint-Michel afin de contrer la délinquance et l'influence des gangs de rue. Un diagnostic sur le sentiment de sécurité sera réalisé en 2005.

De manière à accentuer son efficacité en matière de réduction de la prostitution, la toxicomanie et les gangs de rue, l'arrondissement a établi, depuis 2003, un programme de trois ans d'échanges des meilleures pratiques avec les villes de Bordeaux et de Liège. Ces échanges permettront entre autres le développement efficace d'outils de diagnostic et de grille d'évaluation.

Sur le plan de la circulation, l'arrondissement collabore avec les intervenants de la Ville. En ce qui concerne la protection incendie, le Service de sécurité incendie de Montréal proposera un plan de normalisation et étendra le service de premier répondant à l'ensemble de l'île.

**Au chapitre de la culture, des loisirs et des sports**, l'arrondissement a travaillé avec les organismes communautaires pour offrir des services adaptés répondant aux besoins de tous, particulièrement aux plus démunis. Les contributions aux OSBL qui appuient les plus défavorisés ont même été augmentées.

Les organismes oeuvrant spécifiquement dans le domaine des sports et des loisirs ont vu leur allocation doubler, passant à 100 000 \$ de 2003 à 2004. L'accès aux activités pour les moins de 18 ans est toujours gratuit. Pour les adultes, le tarif est modulé selon le milieu socio-économique.

L'arrondissement n'a pas ménagé ses efforts pour informer et faire la promotion de ses services auprès des résidants, entre autres, par la préparation d'un répertoire d'activités, la publication ponctuelle de documents d'information et par son site Internet. Des investissements ont aussi été faits dans les parcs et le projet d'une Maison de la culture est toujours mis de l'avant.

Enfin, l'arrondissement travaille à la mise en valeur de son patrimoine local notamment, la TOHU et les bibliothèques.

**Au chapitre des infrastructures souterraines et routières**, l'arrondissement a dressé une liste prioritaire d'interventions pour le réseau d'eau et d'égout. Des sommes importantes ont été investies pour la réfection des routes, soit 2,5 M\$ en 2004, 4,5 M\$ en 2005 et 4,5M\$ de 2006 à 2008.

En matière de propreté, l'arrondissement a réalisé trois campagnes importantes de propreté. Il a participé au projet graffitis, a fait l'acquisition de six nouveaux balais mécaniques pour les trottoirs ainsi qu'un vide puisard. Dans les parcs, on a réorganisé le service d'inspection pour le rendre plus efficace, augmenté le mobilier (tables, bancs et poubelles). L'animation dans les parcs permet également d'en faire un lieu harmonieux et respecté.

### **Au chapitre de l'aménagement urbain et des transports,**

l'arrondissement a produit son volet local du plan d'urbanisme en consultation avec les groupes concernés. Des secteurs industriels ont été priorisés en matière de développement. Quant à la revitalisation urbaine, les projets sont réalisés au sein du programme de rénovation urbaine de la Ville.

La problématique du transport en commun est une préoccupation tant de l'arrondissement que des représentants de la STM. Pour assurer le suivi et la mise en place d'actions concrètes, des représentants participent régulièrement aux réunions de coordination de l'arrondissement ainsi qu'à tous les Conseils d'arrondissement.

### **Le bilan quantitatif**

Comme le montre le tableau, 82 actions avaient fait l'objet de consensus. À l'exception de 3 actions, 79 (96,4 %) ont fait l'objet de réalisations et 67 de ce nombre (81,7%) sont aujourd'hui terminées.

Seulement 3 actions n'ont pu être réalisées. La première concerne la clôture qui sépare le quartier Parc-Extension et l'arrondissement Mont-Royal. La seconde a trait au consensus relatif à l'augmentation des ressources humaines et matérielles allouées à la campagne d'embellissement (davantage de fleurs et d'arbustes) et aux suivis en cette matière. Quant à la dernière, elle porte sur la demande qui a été faite d'encourager la participation des représentants des milieux de la culture, des sports et des loisirs aux différentes instances décisionnelles et consultatives des niveaux métropolitain et local.

<b>Suivi des actions</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Réalisées	19	23 %
Réalisées de façon récurrente	48	59 %
En cours de réalisation avec volets complétés	8	9,7 %
En cours de réalisation	4	4,7 %
Non réalisées	3	3,6 %
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>100 %</b>

### **Remerciements**

La direction de l'arrondissement profite de l'occasion pour remercier tous les participants à l'événement du 21 avril 2002. Leurs contributions ont permis d'identifier les consensus qui ont assuré des réalisations concrètes et pertinentes pour le bénéfice de tous les citoyens et toutes les citoyennes de cet arrondissement dynamique.

Des remerciements sont également adressés à tous les partenaires, à l'équipe de gestion et à tous les employés de l'arrondissement qui ont su s'impliquer de manière soutenue pour assurer une réponse efficace et rapide aux nombreux défis et qui ont permis à l'arrondissement de dire « travail accompli ».

La direction de l'arrondissement est consciente qu'il reste encore beaucoup à faire. Comme par les années passées, elle entend garder les liens avec ces citoyens et ces partenaires afin de faire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension un milieu où il fait bon vivre, travailler, se développer et se récréer.

Ce document a été produit par le Secrétariat du Sommet de Montréal, en collaboration de la direction de l'arrondissement.

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Renforcer l'activité commerciale de l'arrondissement sur les avenues Charland et Ogilvy, sur les rues Saint-Hubert, Jarry, Jean-Talon, Saint-Roch, Bélanger et Liège et sur les boulevards Saint-Laurent et Pie-IX.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Soutenir la gestion de l'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aménagement des locaux;</li> <li>- financement des commerces privés et de l'économie sociale;</li> <li>- secteur commercial et entrepreneurs sociaux.</li> </ul>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement a bénéficié en 2002-2003 du Programme Opération Commerce sur la rue Saint-Roch.</p> <p>Plusieurs dossiers ponctuels relatifs à des changements de zonage sont venus renforcer la dynamique commerciale de ces rues. Notons entre autres : l'agrandissement de l'établissement Casa Vogue sur le boul. Saint-Michel ainsi que la construction d'un nouveau IGA à l'intersection des rues Jarry et Christophe-Colomb.</p>	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre du chapitre de l'arrondissement (plan d'urbanisme), une étude de potentiel de la rue Jarry est réalisée. Un important projet de développement commercial et résidentiel est en élaboration avec les groupes du milieu sur un terrain vacant situé sur la 2<sup>e</sup> avenue au coin de Jarry.</p>			<p>Principalement :</p> <p>Coopérative d'habitation</p> <p>CPE</p> <p>CDH</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Renforcer l'activité commerciale de l'arrondissement sur les avenues Charland et Ogilvy, sur les rues Saint-Hubert, Jarry, Jean-Talon, Saint-Roch, Bélanger et Liège et sur les boulevards Saint-Laurent et Pie-IX.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Attirer les commerces qui pourraient profiter des nouveaux projets structurants de l'arrondissement, tels la Cité des arts du cirque et un nouveau centre culturel dans la caserne de pompier de Parc-Extension.</p>	<p><b>En cours de réalisation avec volets complétés</b></p> <p>L'arrondissement a permis la réalisation d'un important projet commercial (Faubourg Saint-Michel) à l'intersection des rues Saint-Michel et Jarry soit dans le secteur adjacent à la Cité des arts du cirque.</p> <p>La caserne n'a pu être libérée. Les travaux de la nouvelle caserne n'ont pu être amorcés faute de crédits disponibles.</p> <p>L'établissement d'un équipement culturel futur à la caserne doit être évalué en tenant compte des besoins globaux de diffusion culturelle, notamment la réalisation de la nouvelle Maison de la culture projetée au 911 Jean-Talon Est.</p>	Idem			
<p><b>Action 3</b></p> <p>Favoriser l'embauche et la formation de la main-d'œuvre locale.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>La CDEC offre, dans l'arrondissement, une large gamme de services afin de favoriser le développement de la main-d'œuvre locale (orientation, promotion des programmes gouvernementaux, recrutement, etc).</p> <p>Environ 100 000 \$/an sur 1,4 M\$/an pour le budget de la CDEC.</p> <p>Total des contributions de la Ville; environ 300 000 \$.</p>	L'arrondissement entérine une nouvelle entente de gestion avec la CDEC visant la poursuite des services de première ligne aux entreprises et aux résidents de l'arrondissement en matière de développement de l'emploi.		300 000 \$	CDEC Centre local d'emploi Développement économique Canada

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Maintenir et renforcer les zones industrielles par la diversification et la mise en valeur des projets locaux structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>S la Cité des arts du cirque;</li> <li>S le secteur parc Jarry;</li> <li>S la carrière Francon : projet récréotouristique pour camping et caravaning;</li> <li>S la Cité du recyclage : trouver des nouveaux marchés pour les matières résiduelles.</li> </ul> <p><b>Action 1</b></p> <p>Attirer les jeunes entrepreneurs</p>	<p>Le chapitre d'arrondissement a identifié les principaux secteurs industriels à renforcer : citons à titre d'exemple le secteur industriel situé au nord du parc Jarry et celui du boul. Pie IX.</p> <p>En ce concerne la carrière Francon, le projet de caravaning a fait l'objet de plusieurs études et n'a pas été retenu compte tenu de sa faible rentabilité économique.</p> <p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>La CDEC, dans le cadre du programme SAJE, offre un soutien aux jeunes entrepreneurs de l'arrondissement et à ceux intéressés à s'y installer.</p>				CDEC
<p><b>Action 2</b></p> <p>Établir les liens pour la création d'un réseautage mondial sur le plan des affaires.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Plusieurs actions ponctuelles visent à soutenir les entrepreneurs locaux soucieux de développer l'importation ou l'exportation avec d'autres pays. La stratégie générale de l'arrondissement est la mise en contact des différents acteurs du milieu.</p> <p>De plus, l'arrondissement participe à différentes rencontres d'affaires (des Chambres de commerce, rencontres thématiques), visant à faire connaître les entreprises oeuvrant sur le territoire et les qualifications de la main-d'œuvre locale.</p>				Montréal International Développement économique Canada

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Maintenir et renforcer les zones industrielles par la diversification et la mise en valeur des projets locaux structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>S la Cité des arts du cirque;</li> <li>S le secteur parc Jarry;</li> <li>S la carrière Francon : projet récréotouristique pour camping et caravaning;</li> <li>S la Cité du recyclage : trouver des nouveaux marchés pour les matières résiduelles</li> </ul> <p><b>Action 3</b></p> <p>Favoriser l'entrepreneursip au féminin.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>La CDEC offre un soutien aux entrepreneurs féminins de l'arrondissement et à ceux intéressés à s'y installer.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Lutter contre la pauvreté et l'exclusion fortement identifiées dans l'arrondissement.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>La nouvelle Ville devra s'assurer d'une juste répartition de la richesse en augmentant le budget de l'arrondissement, notamment dans les domaines de l'habitation, de l'économie, des infrastructures, etc. S'assurer d'une répartition équitable des investissements et contributions des autres gouvernements.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Depuis la mise en place de la nouvelle Ville, un mécanisme de péréquation a été mis en place afin d'assurer une répartition équitable de la richesse entre arrondissements.</p> <p>Dans ce contexte, le budget de l'arrondissement est passé de 49,2 M\$ à 53,1M\$ de 2002 à 2004.</p> <p>De 2002 à 2003, la péréquation a connu un bond de 1,1 M\$. De 2003 à 2004, de 774 000 \$ et de 2004 à 2005, de 1,9 M\$.</p> <p>L'addition de ces sommes ont permis, entre autres, à l'arrondissement les réalisations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des heures d'ouverture des bibliothèques de 6 heures/semaine - 2004, 50 000 \$</li> <li>• Amélioration du soutien aux organismes sans but lucratif oeuvrant au niveau de la qualité de vie des citoyens les moins nantis par une addition de 572 000 \$ /an qui a été redistribuée. (référence au contrat de Ville – Fonds de lutte à la pauvreté); 1,7 M\$</li> </ul>	<p>Le budget est de 57 400 \$</p> <p>Instauration d'un projet d'animation dans les principaux parcs de l'arrondissement. 100 000 \$ Ajout de 5 heures/semaine supplémentaires dans les bibliothèques pour un total récurrent de 11 heures/ semaine. 100 000 \$</p>		1,7 M\$	Gouvernement du Québec – entente contrat de Ville

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Lutter contre la pauvreté et l'exclusion fortement identifiées dans l'arrondissement.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Établir un plan d'action en concertation avec les intervenants et l'expertise du milieu.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement a produit de 2002 à 2004 un portrait sociodémographique – 25 000 \$ - des 3 principaux quartiers en concertation avec les partenaires institutionnels et communautaires qui a servi à la planification des actions telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la détermination des priorités d'interventions par quartier dans le cadre du Fonds de lutte à la pauvreté; 572 000 \$ / an 2002-2004 (total 1,7 M\$)</li> <li>• la détermination des priorités d'interventions pour le chantier de revitalisation urbaine et sociale de Saint-Michel (Vibrant community) – 25 000 \$</li> <li>• la révision des principaux programmes gérés par la direction culture, sports, loisirs et développement social notamment Club de vacances, Jeunesse 2000, Maison de jeunes, etc.</li> </ul>	<p>Montant maintenu 572 000 \$ / an</p> <p>L'arrondissement revoit ses programmes loisirs.</p>			<p>Principalement :</p> <p>CLSC</p> <p>CDEC</p> <p>Tables de concertation</p> <p>Vibrant community</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Lutter contre la pauvreté et l'exclusion fortement identifiées dans l'arrondissement.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Maintenir et de préférence accroître les budgets des programmes sociaux, ceci même en période de compression budgétaire.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Le financement des projets issus du Fonds de lutte à la pauvreté a été maintenu à 572 000 \$/an de 2002 à 2004.</p> <p>L'arrondissement a non seulement maintenu les budgets de ses programmes sociaux mais il a également versé des contributions financières additionnelles aux organismes partenaires qui offrent des activités en sports, loisirs et développement social. 2003 : 55 300 \$; 2004 : 105 000 \$</p> <p>De plus, l'arrondissement s'est associé à une fondation privée (Fondation Chagnon-Québec en forme) afin d'ajouter à l'offre de services aux enfants des deux quartiers les plus défavorisés soit Saint-Michel (3 000 enfants) et Parc-Extension (900 enfants en 2004), des activités sportives et culturelles.</p>	<p>Le financement des projets issus du Fonds de lutte à la pauvreté a été maintenu.</p> <p>Une contribution additionnelle de 50 000 \$ est versée au Patro Le Prévost pour l'aider à soutenir ses opérations.</p> <p>L'arrondissement maintient son association et son plan d'activité pour les quartiers Saint-Michel et Parc-Extension.</p>		160 000 \$	<p>Principalement :</p> <p>Fondation Chagnon-Québec en forme (subventions de 300 000 \$ / an dans chacun des quartiers Saint-Michel et Parc-Extension)</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Poursuivre et intensifier les actions mises en place pour lutter contre la pauvreté.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Abolir le plus rapidement possible les iniquités budgétaires entre les arrondissements afin d'améliorer le niveau de services à la population.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Depuis la mise en place de la nouvelle Ville, un mécanisme de péréquation a été mis en place afin d'assurer une répartition équitable de la richesse entre arrondissements.</p> <p>Dans ce contexte, le budget de l'arrondissement est passé de 49,2 M\$ à 53,1M\$ de 2002 à 2004.</p> <p>De 2002 à 2003 la péréquation a connu un bond de 1,1 M\$. De 2003 à 2004, de 774 000 \$ et de 2004 à 2005, de 1,9 M\$.</p> <p>L'addition de ces sommes ont permis, entre autres, à l'arrondissement les réalisations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des heures d'ouverture des bibliothèques de 6 heures/semaine - 2004, 50 000 \$.</li> <li>• Amélioration du soutien aux organismes sans but lucratif oeuvrant au niveau de la qualité de vie des citoyens les moins nantis par une addition de 572 000 \$ / an qui a été redistribuée. (référence au contrat de Ville – Fonds de lutte à la pauvreté); 1,7 M\$</li> </ul>	<p>Le budget est de 57 400 \$.</p> <p>Instauration d'un projet d'animation dans les principaux parcs de l'arrondissement. 100 000 \$.</p> <p>Ajout de 5 heures/semaine supplémentaires dans les bibliothèques pour un total récurrent de 11 heures / semaine. 100 000 \$.</p>			<p>Principalement :</p> <p>Gouvernement du Québec – entente contrat de Ville</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Poursuivre et intensifier les actions mises en place pour lutter contre la pauvreté.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Élargir la portée des interventions du programme quartier sensible à l'ensemble des problématiques de l'arrondissement.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>En 2003, le programme lutte à la pauvreté - contrat de Ville a remplacé le programme Quartiers sensibles. Les fonds du contrat de ville sont accordés dans le même esprit.</p> <p>De plus, l'arrondissement a élargi la portée du programme au quartier Villeray (secteur est) et à l'ensemble du quartier Saint-Michel. (financement de 572 000 \$ / an).</p>	<p>Maintien du financement.</p>			<p>Principalement : Gouvernement du Québec</p>
<p><b>Action 3</b></p> <p>Améliorer la collaboration entre les groupes communautaires, la Ville et les écoles afin de soutenir les jeunes et les familles et prévenir ainsi le décrochage scolaire et social.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement participe depuis 2003 au projet Québec en forme de la Fondation Chagnon qui permet d'ajouter à l'offre de services aux enfants des deux quartiers les plus défavorisés soit Saint-Michel (3 000 enfants) et Parc-Extension (900 enfants en 2004), des activités sportives et culturelles.</p> <p>Plusieurs des projets issus du Fonds de lutte à la pauvreté comprennent un volet soutien aux jeunes et aux familles (572 000 \$/an pendant les années 2002 à 2004) afin, entre autres, de réduire l'exclusion sociale.</p>	<p>Maintien de la participation de l'arrondissement.</p> <p>Maintien des activités.</p>			<p>Principalement : Fondation Chagnon La CSDM Les organismes partenaires</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<b>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</b>  <b>Enjeu 2</b>  Favoriser l'intégration des minorités visibles, des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants.  <b>Action 1</b>  Conclure une entente avec la Commission scolaire de Montréal permettant l'installation d'un centre communautaire au 415, rue Saint-Roch.	<b>Réalisée de façon récurrente</b>  Une entente a été conclue avec la CSDM afin d'officialiser jusqu'en 2022 l'occupation des locaux au 415 Saint-Roch. L'arrondissement assume entre autres les frais d'entretien et de surveillance 350 000 \$ / an depuis 2002 - pour un total de 1 M\$.  Le bail total de 2002 à 2004 : 680 000 \$.	Poursuite de l'entente et de la contribution de l'arrondissement Bail 2005 : 187 000 \$. Frais d'entretien et de surveillance 350 000 \$			Principalement la CSDM
<b>Action 2</b>  Développer les secteurs de l'arrondissement mal desservis en infrastructures sociale, communautaire, culturelle et en équipements collectifs.	<b>En cours de réalisation avec volets complétés</b>  L'arrondissement a ciblé les quartiers Saint-Michel et Parc-Extension considérés parmi les plus défavorisés de la Ville.  Construction de la piscine intérieure du parc Saint Roch du secteur Parc-Extension. Projet de 4,5 M\$ PTI-PRU (financement partagé, Ville-centre, arrondissement, gouvernement du Québec).  Dépôt au Forum des équipements culturels d'une demande de financement pour l'implantation d'une maison de la culture au 911 Jean-Talon.	Ouverture de la piscine – Octobre Frais d'exploitation de la piscine 500 000 \$ / an.		4.5 M\$	Gouvernement du Québec Vibrant community, CSDM, Forum des équipements culturels

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Favoriser l'intégration des minorités visibles, des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants.</p> <p><b>Action 2 (suite)</b></p> <p>Développer les secteurs de l'arrondissement mal desservis en infrastructures sociale, communautaire, culturelle et en équipements collectifs.</p>	<p>Valeur du projet 4,2 M\$ pour la construction et 500 000 \$ de budget de fonctionnement.</p> <p>Une entente a été conclue avec la CSDM afin d'officialiser jusqu'en 2022 l'occupation des locaux au 415 Saint-Roch. L'arrondissement assume entre autres les frais d'entretien et de surveillance 350 000 \$ / an depuis 2002 - pour un total de 1 M\$.</p> <p>Le bail total de 2002 à 2004 : 680 000 \$.</p> <p>Participation de l'arrondissement, depuis 2004, au projet de revitalisation urbaine et sociale du quartier Saint-Michel (Vibrant community) : 25 000 \$ en 2004.</p>	<p>Poursuite de l'entente et de la contribution de l'arrondissement Bail 2005 : 187 000 \$. Frais d'entretien et de surveillance 350 000 \$.</p> <p>Maintien de la participation.</p>		705 000 \$	
<p><b>Action 3</b></p> <p>Soutenir le renforcement et le développement de mesures adaptées à l'intégration des minorités visibles et des nouveaux arrivants en tenant compte de la réalité des trois quartiers.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Maintien et soutien de l'arrondissement aux projets liés à l'entente MRCI-Ville : 53 000 \$ / an depuis 2002.</p> <p>L'allocation des fonds (contrat de Ville) dans le quartier Parc-Extension est principalement utilisée dans le but de favoriser l'intégration des immigrants et des minorités visibles.</p> <p>Une agente de milieu a été embauchée à la bibliothèque de Parc-Extension pour créer des liens avec les différentes communautés ethnoculturelles.</p>	<p>Poursuite des actions.</p>		159 000 \$	Gouvernement du Québec – MRCI et MAMR - Contrat de Ville

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Favoriser l'intégration des minorités visibles, des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants.</p> <p><b>Action 4</b></p> <p>Enlever la clôture qui sépare le quartier Parc-Extension et l'arrondissement Mont-Royal.</p>	<p><b>Non réalisée</b></p> <p>Des actions ont été entreprises par la Ville afin de faciliter l'accessibilité entre les deux quartiers notamment à l'Halloween. Il est de la responsabilité de l'arrondissement Mont-Royal d'agir sur cette action.</p>				
<p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Accroître le soutien de la Ville auprès des groupes communautaires tout en respectant leur autonomie.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Maintenir le financement des tables de quartier par les instances centrales de la Ville.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Le soutien financier est maintenu selon le scénario suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PEQS (Parc-Extension quartier en santé) 11 000 \$ / année</li> <li>• VSMS (Vivre Saint-Michel en santé) 15 000 \$ / an</li> <li>• Solidarité Villeray 15 000 \$ / an</li> </ul> <p>De plus, en 2004, des fonds additionnels ont été versés à VSMS (25 000 \$ Sommet de Montréal + 10 000 \$ Contrat de Ville) et 5 000 \$ à PEQS et Solidarité Villeray dans le cadre du contrat de ville.</p>	<p>Maintien du financement récurrent et du financement ponctuel de 5 000 \$ par table de concertation (Contrat de Ville).</p>			<p>Gouvernement du Québec</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Accroître le soutien de la Ville auprès des groupes communautaires tout en respectant leur autonomie.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Appuyer le développement de l'action communautaire en adoptant comme cadre de référence la politique de l'action communautaire autonome du gouvernement du Québec.</p>	<p><b>En cours de réalisation</b></p> <p>Le changement de gouvernement provincial a affecté la poursuite normale du dossier.</p>	<p>Des tentatives seront refaites auprès des instances gouvernementales.</p>			
<p><b>Action 3</b></p> <p>Indexer le financement des ententes de partenariat avec les organismes communautaires à l'indice des prix à la consommation (IPC).</p>	<p><b>En cours avec volets terminés</b></p> <p>L'arrondissement a versé des contributions financières additionnelles aux organismes partenaires qui offrent des activités en sports, loisirs et développement social. 2003 : 55 300 \$ et 2004 : 105 000 \$</p> <p>Ces contributions ne peuvent être récurrentes et sont sujettes à réévaluation annuelle.</p>	<p>Une somme additionnelle de 50 000 \$ est versée au Patro le Prévost.</p>		160 300 \$	

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Accroître les activités de sensibilisation et d'information dans le but d'augmenter le taux de recyclage, la propreté et l'embellissement dans l'arrondissement.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Augmenter le financement des organismes dédiés au développement durable et à l'environnement afin qu'ils intensifient leurs actions de sensibilisation, d'éducation et d'information. Ceci en tenant compte de la complexité territoriale et sociodémographique et en s'adaptant à la spécificité multiculturelle.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Financement maintenu.</p>				
<p><b>Action 2</b></p> <p>Promouvoir la concertation entre les différents partenaires de l'arrondissement – écoles, organismes, institutions et citoyens – dans le but d'accroître le recyclage, la propreté et l'embellissement.</p>	<p><b>En cours avec volets terminés</b></p> <p>L'arrondissement a travaillé principalement en collaboration avec les écoquartiers au programme de recyclage et de propreté.</p>	<p>L'arrondissement réalisera des campagnes de sensibilisation au recyclage dans les institutions (écoles, bâtiments de la ville).</p>			<p>Écoquartiers Direction des écoles</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Accroître les activités de sensibilisation et d'information dans le but d'augmenter le taux de recyclage, la propreté et l'embellissement dans l'arrondissement.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Faire en sorte que l'accroissement du recyclage, de la propreté et de l'embellissement de l'arrondissement soit une préoccupation de tous les services municipaux, des résidents et des entreprises.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement a réduit le mandat des écoquartiers principalement à l'augmentation du recyclage.</p> <p>Différentes campagnes annuelles ont été mises en place depuis 2002:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ménage du printemps;</li> <li>• embellissement;</li> <li>• propreté.</li> </ul>	<p>L'arrondissement planifie une modification règlementaire pour responsabiliser davantage les citoyens face au recyclage et à la propreté.</p> <p>Une consultation éventuelle est prévue sur le projet de règlement.</p>			
<p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Valoriser et faire connaître le Complexe environnemental Saint-Michel, qui comprend les pôles suivants : éducatif, sportif, industriel/commercial et environnemental.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Sensibiliser la population et les entreprises à l'importance du développement durable en développant des activités de sensibilisation au recyclage.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement a maintenu la mise en valeur de l'Écocentre principalement par de l'information dispensée par les écoquartiers.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Valoriser et faire connaître le Complexe environnemental Saint-Michel, qui comprend les pôles suivants : éducatif, sportif, industriel/commercial et environnemental.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Reconnaître et favoriser l'expertise du Centre d'expertise sur les matières résiduelles dans la gestion des matières résiduelles.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Le Centre d'expertise sur les matières résiduelles a acquis une réputation internationale. Des étudiants post-gradués viennent de partout dans le monde et des maillages sont faits avec plusieurs grandes villes.</p> <p>Un site Internet donne de l'information sur le Centre et présente les réalisations, les partenaires et les différents événements.</p>				
<p><b>Action 3</b></p> <p>Assurer le contrôle du traitement des résidus dangereux de l'Écocentre en accueillant les résidus des services de la Ville et des entreprises en fonction des critères et d'une tarification appropriée.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Tous les employés de l'arrondissement disposent des résidus dangereux à l'Écocentre depuis 2003.</p>	<p>L'arrondissement a amorcé un projet de tarification qui sera implanté au début de janvier 2006.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Accroître la qualité de vie des résidants et des résidentes en misant sur l'amélioration de la qualité de l'environnement.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Augmenter le patrimoine végétal et la superficie d'espaces verts, notamment en assurant le réaménagement des parcs Howard et Saint-Roch ainsi que la création de parcs-écoles dans l'arrondissement.</p>	<p><b>En cours avec volets terminés</b></p> <p>Le réaménagement du parc Howard a été réalisé en 2004. Un jeu d'eau et des arbres ont été ajoutés.</p> <p>L'arrondissement a maintenu l'entretien des parcs-écoles existants.</p>	<p>Aménagement d'une piscine au parc Saint-Roch. Un plan de développement du parc sera produit afin d'assurer sa mise en valeur.</p> <p>Des discussions ont été entreprises avec la Commission Scolaire de Montréal pour réactiver le protocole d'entente sur les parcs écoles qui s'est terminé en juin 2004.</p>			
<p><b>Action 2</b></p> <p>Augmenter le réseau des pistes cyclables dans l'arrondissement et améliorer le transport en commun, particulièrement dans le quartier Saint-Michel; notamment la rue Jarry et l'avenue Charland en augmentant la fréquence de passage des autobus.</p>	<p><b>En cours avec volets terminés</b></p> <p>Un projet de développement de pistes cyclables a été soumis à la Ville-centre en 2004 de manière à raccorder les pistes Christophe-Colomb et Beaubien.</p> <p>Au niveau du transport en commun, l'arrondissement et la STM sont en attente du rapport du coroner avant de remettre en place le corridor Pie IX.</p>	<p>Le boulevard Saint-Michel sera inclus dans le réseau prioritaire montréalais de transport en commun qui permettra d'accélérer le transport des personnes, en réduisant de 10 à 20% les temps de déplacement.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Accroître la qualité de vie des résidants et des résidentes en misant sur l'amélioration de la qualité de l'environnement.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Confirmer l'importance de réaménager la carrière Francon en site récréotouristique dans la perspective de revitaliser le quartier.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>En ce concerne la carrière Francon, le projet de caravaning a fait l'objet de plusieurs études et n'a pas été retenu compte tenu de sa faible rentabilité économique. Tous les intervenants du milieu ont été rencontrés en 2004 par les autorités politiques et administratives.</p>				
<p><b>THÈME : VIE DÉMOCRATIQUE ET PARTENARIAT</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Éliminer les contraintes à la participation à la vie démocratique.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Mettre sur pied des programmes d'éducation civique avec une attention particulière aux clientèles cibles c'est-à-dire les femmes, les aînés(es), les jeunes et les communautés culturelles.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement a réalisé plusieurs forums et séances de consultation publique (ex : forum de discussion et échange – Bâtir l'arrondissement - 2002, forum des citoyens – L'accessibilité des services 2003) et dans tous les cas, les clientèles cibles étaient invitées et représentées.</p>	<p>L'arrondissement prévoit cibler particulièrement les aînés. Elle organisera mensuellement, en collaboration avec ses partenaires, des activités à la bibliothèque suivies dans la même journée d'un spectacle culturel.</p>			<p>Principalement : FADOQ Maison des grands parents PATRO le Prévost</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : VIE DÉMOCRATIQUE ET PARTENARIAT</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Éliminer les contraintes à la participation à la vie démocratique.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Développer de nouvelles tribunes permettant l'expression des besoins des citoyens(nes) en favorisant les échanges avec les élus municipaux. Développer des moyens particuliers pour rejoindre les populations cibles.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement a une pratique de consultation entre autres pour les questions de sport, loisir, développement social, urbanisme et accessibilité des services (Forums de discussion). Il y a eu des consultations pour le plan directeur du parc Jarry et pour les installations de Tennis Canada au parc Jarry, pour l'identification des besoins de la population du secteur Saint-Michel et de celle de Parc-Extension - piscine du parc Saint-Roch.</p> <p>Le plan d'urbanisme et le chapitre d'arrondissement ont fait l'objet, en 2004, d'un important processus de consultation publique réalisé dans chaque quartier de l'arrondissement.</p>				
<p><b>Action 3</b></p> <p>Établir une politique de communication sur les mécanismes de consultation publique et permettre aux participants de se préparer (documentation accessible, simplification du langage, affichages multilingues, échéanciers réalistes, etc.).</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement ne s'est pas doté d'une politique mais ses pratiques et usages en matière de consultation publique respectent les paramètres demandés.</p> <p>Dans tous les cas, des actions sont faites pour assurer l'accessibilité de la documentation, la publication des informations en regard de la tenue de consultation et des résultats et décisions prises.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : VIE DÉMOCRATIQUE ET PARTENARIAT</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Maintenir et développer l'engagement civique et la vie démocratique sur le plan local.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Élaborer et mettre en œuvre une politique portant sur la participation et sur la consultation publique.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement ne s'est pas doté d'une politique mais ses pratiques et usages en matière de consultation publique respectent les paramètres demandés.</p> <p>Dans tous les cas, des actions sont faites pour assurer l'accessibilité de la documentation, la publication des informations en regard de la tenue de consultation et des résultats et décisions prises.</p>				
<p><b>Action 2</b></p> <p>Déterminer et mettre en place des modalités structurelles entre les tables multisectorielles de chacun des quartiers et les structures politiques d'arrondissement. Ceci pour favoriser le dialogue entre les citoyens (nes), les organismes et les élus(es) et les représentants(es) de l'Administration.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Voir Action 1.</p>				
<p><b>Action 3</b></p> <p>Mettre en place un mécanisme pour que les préoccupations locales des citoyens (nes) parviennent à la Ville centrale, car il est important que le local s'exprime également sur des enjeux régionaux.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Le modèle organisationnel de la nouvelle Ville rend l'arrondissement presque autonome par rapport à la ville centre. Des mécanismes d'échanges sont prévus principalement lors de la dotation des budgets de l'arrondissement et lorsque certaines responsabilités relèvent de compétences mixtes (sécurité incendie, police, grands parcs, etc.).</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : VIE DÉMOCRATIQUE ET PARTENARIAT</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Avoir accès aux ressources humaines et financières nécessaires pour favoriser la vie démocratique et le partenariat. Réduire l'iniquité par rapport aux autres arrondissements.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Que la Ville investisse les ressources financières afin de favoriser une pleine participation civique et démocratique; notamment en continuant à soutenir le financement de tables multisectorielles de quartiers.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Le soutien financier est maintenu selon le scénario suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PEQS (Parc-Extension quartier en santé) 11 000 \$ / année</li> <li>• VSMS (Vivre Saint-Michel en santé) 15 000 \$ / an</li> <li>• Solidarité Villeray 15 000 \$ / an</li> </ul> <p>De plus, en 2004, des fonds additionnels ont été versés à VSMS (25 000 \$ Sommet de Montréal +10 000 \$ Contrat de ville) et 5 000 \$ à PEQS et Solidarité Villeray dans le cadre du Contrat de ville.</p> <p>Au niveau de l'équité, mentionnons que, depuis 2002, le nombre de ressources affectées à cette activité a été ajusté à la hausse. L'équité s'est améliorée.</p>	<p>Maintien du financement récurrent et du financement ponctuel de 5 000 \$ par table de concertation (Contrat de ville).</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : VIE DÉMOCRATIQUE ET PARTENARIAT</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Avoir accès aux ressources humaines et financières nécessaires pour favoriser la vie démocratique et le partenariat. Réduire l'iniquité par rapport aux autres arrondissements.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Assurer une meilleure distribution des ressources existantes en améliorant la collaboration avec les organismes du milieu et la représentation équitable à tous les niveaux hiérarchiques des groupes cibles – femmes, communautés ethnoculturelles, aînés, jeunes – avec analyse différenciée appropriée.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>L'allocation des fonds du Contrat de ville a été octroyée avec l'appui des tables de concertation des trois quartiers (PEQS, VSMS, Solidarité Villeray).</p>				
<p><b>Action 3</b></p> <p>Redistribuer équitablement les ressources financières et humaines de la grande Ville, de manière à ce que l'arrondissement ne soit pas sous-financé plutôt que d'augmenter les taxes et la tarification de certains services.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Par la péréquation, l'arrondissement a vu son budget annuel ajusté de :</p> <p>1,1 M\$ en 2003 et 774 000 \$ en 2004.</p> <p>Ceci a permis d'améliorer les services à la population sans augmenter les taxes.</p>	1,9 M\$ en 2005			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : HABITATION</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Favoriser l'accès à la propriété ainsi qu'à des logements sociaux et communautaires, abordables et adéquats pour les familles.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Élaborer un programme d'accès à la propriété pour les personnes à faible revenu.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Il existe différents programmes favorisant l'accession à la propriété. Ces programmes couvrent l'ensemble des arrondissements de la Ville (ex. : programme de crédits de taxes foncières, accession à la propriété premier acheteur, etc.).</p>				
<p><b>Action 2</b></p> <p>Ne plus autoriser la dérogation aux conversions en condominium.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Le moratoire relatif à l'interdiction de convertir en copropriété est toujours en vigueur. Les conversions autorisées sont très restrictives et concernent quelques logements par année.</p>				
<p><b>Action 3</b></p> <p>Permettre l'accès au supplément de loyer dans le programme <i>Logements abordables</i>.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Les ménages admissibles au supplément de loyer peuvent occuper des logements réalisés dans le cadre de l'opération <i>Solidarité 5 000 logements</i>. Presque 400 logements ont été réalisés ou autorisés dans l'arrondissement depuis 2002.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : HABITATION</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Développer le logement social, communautaire et abordable pour les familles en maintenant et en bonifiant les programmes municipaux existants; ceci en concertation avec les acteurs du milieu.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Appuyer le développement du projet de logements communautaires/coopératives du RAMPE sur le site Durocher/D'Anvers et analyser l'hypothèse de mise en place de logements sociaux à l'usine de Castelnau.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Dès la fin du Sommet, l'arrondissement a réalisé toutes les étapes requises afin de permettre la construction de ce projet de logement social. Pour l'usine Castelnau (projet MOSANTO), l'arrondissement a plutôt favorisé de développer ce bâtiment dans le cadre de la promotion privée.</p>	<p>Début de l'occupation des logements.</p>			
<p><b>Action 2</b></p> <p>La Ville doit faire pression auprès des autres paliers de gouvernement afin qu'ils augmentent de façon significative leur contribution aux logements sociaux (objectif de 500 unités pour l'arrondissement) et favoriser l'adaptation de logements pour personnes handicapées en utilisant la banque de terrains vacants.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>La Ville maintient des rapports étroits avec les autres paliers de gouvernements afin d'accroître les crédits disponibles dans le cadre des projets sociaux.</p> <p>L'arrondissement a déjà atteint 400 logements sur les 500 prévus.</p>	<p>L'arrondissement collabore étroitement avec les groupes du milieu afin de favoriser la réalisation d'autres projets sociaux.</p>			
<p><b>Action 3</b></p> <p>Maintenir et bonifier le programme d'achat – rénovation dans les programmes, Accès logis et Logements abordables.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement a produit des dépliants d'information permettant aux citoyens de connaître les programmes incitatifs et les démarches à suivre pour y avoir accès.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : HABITATION</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Investir dans la revitalisation du parc locatif.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Accroître et développer des mesures incitatives permettant aux propriétaires de rénover et d'entretenir leurs logements tout en contrôlant les augmentations du coût de logement.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement a produit des dépliants d'information permettant aux citoyens de connaître les programmes incitatifs et les démarches à suivre pour y avoir accès.</p>				
<p><b>Action 2</b></p> <p>Accroître le service d'inspection et renforcer les mesures coercitives.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Depuis 2002, la présence accrue des inspecteurs sur le territoire a permis plusieurs interventions additionnelles en matière de salubrité des logements.</p> <p>De plus, lors de projets spécifiques (occupation commerciale, abris Tempo), plusieurs centaines d'avis ont été émis afin de faire corriger des infractions.</p>				
<p><b>Action 3</b></p> <p>Respecter les caractéristiques et la diversité du parc d'habitations existant (hauteur, densité, patrimoine), tant dans la construction neuve que dans la rénovation.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Le chapitre d'arrondissement du plan d'urbanisme prévoit plusieurs dispositions visant à respecter la diversité du parc résidentiel, que l'on pense à : hauteur, densité, caractéristiques architecturales, etc. Des règles semblables sont en vigueur en ce qui concerne la rénovation résidentielle.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<b>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</b>  <b>Enjeu 1</b>  Prévenir la criminalité liée aux problématiques sociales : drogue, "gangs" de rues, taxage, prostitution.  <b>Action 1</b>  Augmenter les ressources financières de l'arrondissement de façon à assurer une offre de services équitables par rapport à l'ensemble des arrondissements.	<b>Réalisée</b>  Depuis 2003, l'arrondissement réalise, dans le cadre de ses préoccupations pour réduire la prostitution, la toxicomanie et les gangs de rue, un programme d'échanges des meilleures pratiques avec les villes de Bordeaux et de Liège. Ces échanges permettront, entre autres, le développement efficace d'outils de diagnostic et de grille d'évaluation.  Maintien du projet TANDEM et de son financement, soit : 183 000 \$/année en 2003-2004.  Financement d'organismes en sports, loisirs et développement social avec les fonds liés au Contrat de ville - lutte à la pauvreté pour des nouveaux projets - 572 000 \$/année en 2003 et 2004.	Fin du programme d'échanges initialement prévu pour trois ans.      183 000 \$ en 2005.  572 000 \$ en 2005.			Organismes partenaires et gouvernement du Québec (entente Ville)

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Prévenir la criminalité liée aux problématiques sociales : drogue, "gangs" de rues, taxage, prostitution.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Bonifier la concertation intégrant tous les intervenants impliqués dans l'arrondissement : milieu communautaire, DPJ, Tandem, écoles, etc.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Mise en place et suivi du comité local sur la prostitution de rue dans le district de Jean-Rivard (2003-2004).</p> <p>Soutien financier et logistique au plan d'action local du HLM-Saint-Michel pour contrer l'émergence des tensions sociales et des gangs de rue dans Saint-Michel (fonds liés à la lutte à la pauvreté).</p>	<p>Maintien en 2005.</p> <p>Maintien en 2005. Élaboration d'un diagnostic portant sur l'état du sentiment de sécurité des citoyens de l'arrondissement en cours.</p>			<p>Organismes partenaires Gouvernement du Québec-fonds de lutte à la pauvreté Tandem</p>
<p><b>Action 3</b></p> <p>Augmenter le sentiment de sécurité par des interventions auprès des populations ciblées : jeunes, personnes âgées, etc.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Activités de sensibilisation réalisées dans le cadre du programme Tandem auprès des populations ciblées dont le financement est assuré par l'arrondissement, soit : 183 000 \$/année en 2003 et 2004.</p> <p>Plan d'action du HLM Saint-Michel nord pour contrer les tensions sociales et les gangs de rue.</p> <p>Programme de lutte aux graffiti élargi au domaine privé (tolérance zéro) qui se traduit par une opération d'enlèvement financé par l'arrondissement, soit : 50 000 \$ en 2003 et 100 000 \$ en 2004.</p> <p>Les autorités de l'arrondissement travaillent étroitement et de concert avec les chefs des postes de quartier du Service de police desservant notre territoire ainsi que la communauté.</p>	<p>183 000 \$ en 2005.</p> <p>60 000 \$ en 2005.</p>			<p>Tandem</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Accroître la sécurité routière.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Accroître les obstacles structurels – signalisation, permis de stationnement, dos-d'âne – décourageant la haute vitesse ou favorisant le ralentissement de la circulation.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement a réalisé en 2004 un projet pilote d'implantation dos-d'âne sur la rue Champdoré. À la demande de la population concernée les dos-d'âne ont été retirés.</p>	<p>D'autres projets ont été planifiés et seront mis en place en 2006 dont un projet de stationnement à angle durant l'été.</p>			
<p><b>Action 2</b></p> <p>Améliorer la collaboration du service municipal responsable du dossier de la circulation.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Des liens étroits existent avec le service municipal responsable du dossier de la circulation et ce, dans le respect des juridictions confiées à l'arrondissement.</p>				
<p><b>Action 3</b></p> <p>Augmenter les ressources financières de l'arrondissement de façon à assurer une offre de services équitables par rapport à l'ensemble des arrondissements.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>En 2004, un poste d'agent technique a été ajouté aux effectifs existant ce qui rapproche l'arrondissement de la moyenne des autres arrondissements.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Établir un niveau de protection contre l'incendie qui rencontre les attentes des citoyens.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Mettre à niveau l'ensemble des opérations liées aux interventions du service.</p>	<p><b>En cours de réalisation avec volets complétés</b></p> <p>Le Service de sécurité incendie a travaillé avec les partenaires concernés à l'évaluation du niveau de protection contre l'incendie sur l'ensemble du territoire de l'Île de Montréal. Tel que prévu par le législateur, les conseils de ville ou d'arrondissement participent, par leurs recommandations, à l'élaboration du schéma de couverture de risques d'incendie de l'agglomération, à ses modifications et révisions et favorisent la mise en œuvre localement des mesures qui y sont prévues.</p>	<p>Les travaux préparatoires pour l'établissement du schéma de couverture de risques d'incendie doivent se terminer vers la fin de l'année 2005.</p> <p>Des consultations en arrondissements se tiendront à l'hiver 2006 sur le schéma de couverture de risques d'incendie avant de le transmettre pour fins d'approbation au ministre de la Sécurité publique en prévision de sa mise en œuvre à l'automne de la même année.</p>		389 800 \$	
<p><b>Action 2</b></p> <p>Augmenter les activités de prévention et améliorer l'éducation du public.</p>	<p><b>En cours avec volets terminés</b></p> <p>Le Service de sécurité incendie travaille à normaliser les besoins de protection pour l'ensemble du territoire.</p>	<p>En avril, l'arrondissement a procédé, avec la collaboration des pompiers, dans le cadre d'un programme de sensibilisation à l'installation de détecteurs de fumée, à l'achat et à l'installation de 1000 détecteurs de fumée.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Établir un niveau de protection contre l'incendie qui rencontre les attentes des citoyens.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Mettre sur pied un service de premier répondant assuré par les pompiers.</p>	<p><b>En cours avec volets terminés</b></p> <p>Le Service de sécurité incendie a travaillé avec les intervenants concernés à l'harmonisation du service de premiers répondants existant dans les arrondissements des anciennes municipalités de Pointe-Claire, Beaconsfield, Kirkland, Dollard-des-Ormeaux, Outremont, Hampstead, Westmount et Montréal-Ouest. Suite à une résolution adoptée en ce sens, le Conseil municipal de Montréal a confirmé sa volonté d'aller de l'avant avec l'implantation des premiers répondants dans tous les arrondissements de l'île de Montréal pour les appels de priorité 1.</p>	<p>Une entente de principe est intervenue avec le gouvernement du Québec concernant le financement du service de premiers répondants pour l'ensemble des arrondissements de la Ville de Montréal. L'implantation, d'une durée de 36 mois, devrait débuter à l'automne 2005 pour se terminer en 2008. 2,5 M\$ Ville et MSSS.</p> <p>À compter de 2007, il est prévu de mettre également en place un bassin de premiers intervenants par le biais de programmes destinés aux employés municipaux, aux entreprises de services, aux clientèles scolaires ainsi qu'au grand public. De plus, un programme d'accès au moniteur défibrillateur sera offert au grand public.</p>		<p>345 000 \$</p> <p>2,5 M\$</p>	<p>MSSS</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : CULTURE, LOISIRS ET SPORTS</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Améliorer l'accessibilité de l'offre de services à l'ensemble de la population, particulièrement auprès des jeunes et des communautés culturelles de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Améliorer le financement des organismes et soutenir la création de réseaux intégrés sectoriels et intersectoriels.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Amélioration du soutien financier aux OSBL oeuvrant au niveau de la qualité de vie des citoyens les moins nantis par une contribution financière de 572 000 \$/an depuis 2003.</p> <p>L'arrondissement a versé des contributions financières additionnelles aux organismes partenaires qui offrent des activités en sports, loisirs et développement social, soit : 55 300 \$ en 2003 et 105 000 \$ en 2004.</p> <p>L'arrondissement a maintenu le financement des tables de concertation des trois quartiers : PEQS (Parc-Extension en santé) 11 000 \$/an VSMS (Vivre Saint-Michel en santé) 15 000 \$/an Solidarité Villeray 15 000 \$/an.</p> <p>De plus, en 2004, des fonds additionnels ont été versés à VSMS (25 000 \$ Sommet de Montréal, 10 000 \$ Contrat de ville), 5 000 \$ à PEQS et Solidarité Villeray dans le cadre du Contrat de ville.</p>	<p>572 000 \$</p> <p>Une somme additionnelle de 50 000 \$ est versée au Patro Le Prévost.</p> <p>Maintien du financement récurrent et du financement ponctuel de 5 000 \$ pour chaque table de concertation (Contrat de ville).</p>			<p>Gouvernement du Québec-Fonds de lutte à la pauvreté</p> <p>Gouvernement du Québec-Fonds de lutte à la pauvreté</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : CULTURE, LOISIRS ET SPORTS</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Améliorer l'accessibilité de l'offre de services à l'ensemble de la population, particulièrement auprès des jeunes et des communautés culturelles de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Augmenter les efforts afin d'améliorer la visibilité et le rayonnement de l'offre de services auprès de la population de façon générale et spécifique.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Publication de communications destinées à l'ensemble des citoyens de l'arrondissement, soit : le répertoire annuel d'activités et de services; la programmation des activités estivales et hivernales; la publication ponctuelle de feuillets d'information visant à faciliter l'accès aux services de l'arrondissement.</p> <p>Mise en service d'un site Internet d'arrondissement offrant l'accès aux informations permettant aux citoyens de mieux connaître l'arrondissement et d'augmenter l'accès aux informations et aux services.</p> <p>Annuellement, dans le cadre de la fête de l'arrondissement, les citoyens sont invités gratuitement à une visite guidée et documentée des différents points d'intérêt du territoire.</p>	<p>Maintenu en 2005.</p> <p>Développement.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	

<p><b>THÈME : CULTURE, LOISIRS ET SPORTS</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Améliorer l'accessibilité de l'offre de services à l'ensemble de la population, particulièrement auprès des jeunes et des communautés culturelles de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Poursuivre le développement et assurer la réfection (modernisation, mise à niveau) du réseau d'infrastructures dans chacun des trois quartiers.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Investissement en PTI de 4,5 M\$ pour les immeubles et de 3,2 M\$ pour les parcs de 2002 à 2004.</p> <p>Construction de la piscine du Parc Saint-Roch afin de desservir la clientèle de Parc-Extension dans le cadre du PRU 4,5 M\$, 0,5 M\$ en budget de fonctionnement.</p> <p>Demande de financement au Forum des équipements culturels pour l'établissement d'une Maison de la culture au 911 Jean-Talon Est : 4,2 M\$ PTI, 0,5 M\$ en budget de fonctionnement.</p>	<p>1,9 M\$ budget en PTI Parcs et Immeubles.</p> <p>0,5 M\$ en budget de fonctionnement.</p> <p>0,5 M\$ en budget de fonctionnement.</p>			<p>Gouvernement du Québec</p>
--	--	--	--	--	-------------------------------

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : CULTURE, LOISIRS ET SPORTS</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Améliorer l'accessibilité de l'offre de services à l'ensemble de la population, particulièrement auprès des jeunes et des communautés culturelles de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 4</b></p> <p>Actualiser la tarification des services offerts par la Ville en matière de culture, de sports et de loisirs en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• maintenant la gratuité d'accès pour tous aux activités culturelles et aux activités de sports et loisirs pour les moins de 18 ans.</li> <li>• analysant d'autres éléments de la tarification.</li> </ul>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>La gratuité est maintenue.</p> <p>La tarification est modulée selon la réalité socio-économique des résidents des différents quartiers.</p>	<p>L'orientation est maintenue.</p> <p>L'orientation est maintenue.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : CULTURE, LOISIRS ET SPORTS</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Renforcer la démocratisation de l'offre de services en culture, sports et loisirs par la participation de la population et des praticiens aux orientations fondamentales de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Mettre en place des instances de consultation, de concertation et de planification conjointe, sectorielle et inter-sectorielle en culture, sports et loisirs et en assurer le soutien.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Maintien des trois tables de concertation par quartier, soit :</p> <p>Parc-Extension en santé (PEQS); Vivre Saint-Michel en santé (VSMS); Solidarité Villeray.</p> <p>Mise en place du comité local sur la prostitution de rue dans le district de Jean-Rivard (2003-2004).</p> <p>Soutien financier et logistique au plan d'action local du HLM-Saint-Michel pour contrer l'émergence des tensions sociales et des gangs de rue dans Saint-Michel (lutte à la pauvreté).</p> <p>Soutien au conseil de développement culturel de Villeray qui regroupe les principaux acteurs au plan de la culture.</p>	<p>Maintien des activités en 2005.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : CULTURE, LOISIRS ET SPORTS</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Renforcer la démocratisation de l'offre de services en culture, sports et loisirs par la participation de la population et des praticiens aux orientations fondamentales de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Encourager, redéfinir et créer de nouveaux types de partenariat entre la Ville et les organismes du milieu responsables de l'offre de services.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Support au Chantier de revitalisation urbaine et sociale de Saint-Michel (Vibrant community) 25 000 \$.</p> <p>L'arrondissement s'est associé à une fondation privée (Fondation Chagnon-Québec en forme) afin d'ajouter à l'offre de services aux enfants des deux quartiers les plus défavorisés soit : Saint-Michel (3000 enfants) et Parc-Extension (900 enfants) des activités sportives et culturelles.</p> <p>Une entente a été conclue avec la CSDM afin d'officialiser jusqu'en 2022 l'occupation des locaux du 415 Saint-Roch qui permet de régler le problème criant de manque d'espace des organismes du quartier Parc-Extension (bail total de 2002-2004 : 680 000 \$).</p> <p>Mise en place et suivi du comité local sur la prostitution de rue dans le district de Jean-Rivard (2003-2004).</p> <p>Soutien financier et logistique au plan d'action local du HLM-Saint-Michel pour contrer l'émergence des tensions sociales et des gangs de rue dans Saint-Michel (fonds liés à la lutte à la pauvreté).</p>	<p>Collaboration maintenue.</p> <p>Continue.</p>			<p>Vivre Saint-Michel en santé</p> <p>Fondation Chagnon</p> <p>CSDM</p> <p>Organismes partenaires</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : CULTURE, LOISIRS ET SPORTS</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Renforcer la démocratisation de l'offre de services en culture, sports et loisirs par la participation de la population et des praticiens aux orientations fondamentales de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Encourager la participation des représentants des milieux de la culture, des sports et des loisirs aux différentes instances décisionnelles et consultatives des niveaux métropolitain et local.</p>	<p><b>Non réalisée</b></p> <p>Aucune opportunité ne s'est vraiment présentée.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : CULTURE, LOISIRS ET SPORTS</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Appuyer de façon concrète les initiatives et les projets des organismes du milieu qui participent au rayonnement culturel de l'arrondissement et à la confirmation du statut de Montréal comme métropole culturelle.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Respecter la spécificité culturelle dans l'organisation des ressources de l'arrondissement et de la grande Ville.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement a adopté comme stratégie l'adaptation de la programmation culturelle selon les besoins des différents quartiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget de diffusion culturelle de 75 000 \$/an pour les cachets d'artistes et 33 000 \$ pour la régie pour un total de 100 000 \$/ an.</li> <li>- Collaboration avec la TOHU pour le projet « Dimanche au cirque ».</li> <li>- Nouvelle bibliothèque de Parc-Extension avec une collection de livres adaptés à la réalité multiculturelle du quartier.</li> </ul>	Continu.			TOHU-Cité des arts du cirque

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : CULTURE, LOISIRS ET SPORTS</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Appuyer de façon concrète les initiatives et les projets des organismes du milieu qui participent au rayonnement culturel de l'arrondissement et à la confirmation du statut de Montréal comme métropole culturelle.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Finaliser le plan de développement des infrastructures requises par la population de chacun des quartiers comprenant la Maison de la culture du 911, rue Jean-Talon E, la Cité des arts du cirque, le 415, rue Saint-Roch et les autres lieux potentiels (exemple : la caserne de pompier de Parc-Extension).</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Dépôt d'une demande au Forum des équipements culturels pour l'implantation d'une Maison de la culture au 911 Jean-Talon Est (4,2 M\$ et 0,5 M\$ en budget de fonctionnement).</p> <p>Finalisation de l'aménagement de la bibliothèque de Parc-Extension et de la salle de diffusion culturelle en 2003.</p> <p>Livraison en 2003 des nouvelles installations de la TOHU. L'arrondissement a adopté comme stratégie l'adaptation de la programmation culturelle selon les besoins des différents quartiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget de diffusion culturelle de 75 000 \$/an pour les cachets d'artistes et 33 000 \$ pour la régie pour un total de 100 000 \$/ an.</li> <li>- Collaboration avec la TOHU pour le projet « Dimanche au cirque ».</li> <li>- Nouvelle bibliothèque de Parc-Extension avec une collection de livres adaptés à la réalité multiculturelle du quartier.</li> </ul>	<p>Budget récurrent de 0,5 M\$.</p> <p>Terminé.</p> <p>Terminé.</p>			<p>Forum des équipements culturels</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : CULTURE, LOISIRS ET SPORTS</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Appuyer de façon concrète les initiatives et les projets des organismes du milieu qui participent au rayonnement culturel de l'arrondissement et à la confirmation du statut de Montréal comme métropole culturelle.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Mettre en place des outils financiers incitatifs pour soutenir l'action des entreprises culturelles existantes et pour inciter les entrepreneurs culturels à s'établir dans l'arrondissement.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Congé de taxes aux ateliers d'artistes (responsabilité partagée avec le corporatif).</p> <p>Accessibilité à des locaux à tarif avantageux destinés à des organismes culturels - Centre Jean-Marie-Gauvreau du 911 Jean-Talon Est.</p> <p>Projet d'implantation d'une véritable Maison de la culture au 911 Jean-Talon Est, dotée des infrastructures adéquates pour accueillir les spectacles et expositions de niveau professionnel.</p> <p>L'arrondissement a adopté comme stratégie l'adaptation de la programmation culturelle selon les besoins des différents quartiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget de diffusion culturelle de 75 000 \$/an pour les cachets d'artistes et 33 000 \$ pour la régie pour un total de 100 000 \$/ an.</li> <li>- Collaboration avec la TOHU pour le projet « Dimanche au cirque ».</li> <li>- Nouvelle bibliothèque de Parc-Extension avec une collection de livres adaptés à la réalité multiculturelle du quartier.</li> </ul>	<p>Continu.</p> <p>Continu.</p> <p>Financement récurrent de 0,5 M\$.</p>			<p>Forum des équipements culturels</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Maintenir le caractère public des infrastructures et en améliorer la qualité.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Rénover le réseau d'aqueduc.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement a maintenu son niveau d'intervention au niveau des fuites.</p> <p>Une liste de projets prioritaires a été soumise en 2004 à la Ville-centre pour inscription au PTI.</p> <p>Deux initiatives ont été mises en place. Dans les deux cas, elles permettent de réduire les risques de débordement des égouts, à l'aide de paniers écumeurs installés sur des puisards pour un total de 314 000 \$. Par ailleurs, l'arrondissement investit dans l'entretien des puisards. Il s'agit d'un programme d'entretien régulier des puisards et d'un projet pilote de pose de 250 paniers écumeurs pour un total de 163 000 \$. Finalement, l'acquisition d'un camion vide-puisard vient renforcer notre plan d'entretien. Ledit camion représente un investissement de 221 000 \$ à l'achat.</p> <p><u>Signalisation</u></p> <p>L'achat et l'installation de panneaux Lexan ont permis d'informer les citoyens lors des chargements de neige en période hivernale et des changements à l'endroit de la collecte des déchets sur des ruelles en façade et l'inverse.</p>	<p>En plus de la maintenance, plusieurs projets seront réalisés en concertation avec la Ville-centre.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Maintenir le caractère public des infrastructures et en améliorer la qualité.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Réhabiliter le réseau routier.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Un programme a été mis en place en 2004 pour accélérer la réhabilitation des rues. 2,5 M\$ ont été réalisés en 2004.</p>	<p>4,5 M\$ ont été accordés.</p> <p>Le programme prévoit 4,5 M\$ pour les années 2006, 2007 et 2008.</p>			
<p><b>Action 3</b></p> <p>Enfouir le réseau électrique sur certaines artères ciblées, par exemple, la rue Jarry.</p> <p>N.B.: Pour l'ensemble de ces priorités, il sera important d'assurer une meilleure coordination entre les services municipaux, gouvernementaux et les entreprises privées concernées.</p>	<p><b>En cours de réalisation</b></p> <p>L'arrondissement a fait plusieurs représentations auprès de la Ville-centre et de la CSE qui est responsable de l'enfouissement des fils électriques.</p>	<p>La CSE réalise un projet dans le secteur des rues Cartier, Chabot et Bordeaux.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Améliorer la propreté et la sécurité publique.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Éduquer, informer et sensibiliser la population aux pratiques et à la réglementation existante, etc.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Différentes campagnes annuelles ont été mises en place depuis 2002:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ménage du printemps;</li> <li>• embellissement;</li> <li>• propreté.</li> </ul> <p>L'enlèvement des graffiti sur le domaine privé a fait l'objet d'investissements significatifs et d'actions importantes en 2003 et 2004.</p>	<p>Poursuite du programme de graffiti. L'arrondissement travaille à élaborer un projet de réglementation visant à responsabiliser tant les propriétaires que les graffiteurs.</p>			
<p><b>Action 2</b></p> <p>Augmenter les interventions municipales pour faire respecter la réglementation et envisager le rétablissement de la fonction de gardien de parc.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Fusion des inspecteurs de la voie publique et de l'aménagement urbain dans le but d'unifier la tâche et d'augmenter la présence sur le territoire.</p>	<p>Implantation du projet d'animation dans les principaux parcs de l'arrondissement (100 000 \$).</p>			
<p><b>Action 3</b></p> <p>Rajeunir la flotte de véhicules dédiés à l'activité de la propreté (ex. : balai mécanique).</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Acquisition en 2002, 2003 et 2004 de six nouveaux appareils dédiés à la propreté des trottoirs, plus deux balais mécaniques ainsi qu'un vide-puisard.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Améliorer la qualité et la quantité des espaces verts ainsi que l'aspect visuel des quartiers.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Acquérir des terrains vacants en vue d'aménager des espaces verts. Également, inciter les propriétaires à améliorer l'aspect visuel et la propreté de leurs terrains vacants.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Le chapitre d'arrondissement du plan d'urbanisme reprend la même orientation en ce qui concerne l'acquisition de terrains vacants à des fins de parc. Ces acquisitions sont conditionnelles à la disponibilité des terrains, des crédits budgétaires et des besoins locaux.</p> <p>Annuellement, l'arrondissement organise des campagnes sur la propreté, les graffiti, sur l'embellissement et les jardins communautaires.</p> <p>Dans le cas de l'embellissement et des jardins communautaires, des prix sont remis aux lauréats (citoyens, organismes et entreprises) dans le cadre d'une soirée méritas.</p>				
<p><b>Action 2</b></p> <p>Augmenter les ressources humaines et matérielles allouées à la campagne d'embellissement (davantage de fleurs et d'arbustes) et en assurer le suivi.</p>	<p><b>Non réalisée</b></p> <p>L'arrondissement a maintenu les ressources humaines et matérielles allouées.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Améliorer la qualité et la quantité des espaces verts ainsi que l'aspect visuel des quartiers.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Augmenter la quantité de mobilier urbain (bancs, tables, poubelles) dans les parcs ainsi que les aires de jeux pour enfants, sans oublier les activités hivernales.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>En 2002, 2003 et 2004, il y a eu augmentation de l'inventaire des bancs et paniers de rues et de parcs.</p> <p>De plus, l'arrondissement a réalisé un projet pilote d'implantation de bancs permanents en matériaux recyclés.</p> <p>Annuellement, l'arrondissement organise entre autres, des campagnes sur la propreté, les graffiti, l'embellissement et les jardins communautaires.</p>	<p>Deux cents nouveaux paniers de rue permanents seront installés (utilisation annuelle).</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : AMÉNAGEMENT URBAIN ET TRANSPORT</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Assurer un environnement urbain cohérent et de qualité aux résidants(es) de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Élaborer un nouveau plan d'urbanisme qui reflète les préoccupations locales, ceci avec la participation active des divers intervenants du milieu et de la population.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>La préparation du chapitre d'arrondissement du plan d'urbanisme s'est faite en 2003-2004, avec la participation des groupes du milieu (rencontres de travail, consultations publiques).</p>	<p>Dépôt du chapitre d'arrondissement du plan d'urbanisme pour adoption au conseil d'arrondissement d'avril 2005.</p>			
<p><b>Action 2</b></p> <p>Revitaliser et concentrer les secteurs industriels et commerciaux tout en évitant les conflits d'usage.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Le chapitre d'arrondissement du plan d'urbanisme a identifié les secteurs industriels prioritaires ainsi que les différents secteurs commerciaux à revitaliser.</p> <p>Par ailleurs, plusieurs projets immobiliers industriels et commerciaux ont été approuvés permettant ainsi de revitaliser ces mêmes secteurs.</p>				
<p><b>Action 3</b></p> <p>Assurer la transparence du comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) par des mécanismes de participation publique.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>En vertu des règles usuelles, le CCU siège à huis clos. Cependant, ses recommandations sont publiques et déposées lors des conseils d'arrondissement.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : AMÉNAGEMENT URBAIN ET TRANSPORT</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Développer une vision menant à des stratégies d'intervention appropriées pour la revitalisation urbaine des zones défavorisées de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Planifier des stratégies d'interventions conjointes entre les services municipaux et les tables de concertation des quartiers concernés.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>La préparation du chapitre d'arrondissement du plan d'urbanisme s'est faite en 2003-2004, avec la participation des groupes du milieu (rencontres de travail, consultations publiques).</p> <p>En fonction des projets en développement, les partenaires ont été consultés (ex de projets : le projet de tennis au parc Jarry, la mise en valeur d'un terrain vacant situé au coin de la 2<sup>e</sup> avenue et Jarry, etc.).</p>	<p>Poursuite des rencontres dans le cas du terrain vacant situé au coin de la 2<sup>e</sup> avenue et Jarry.</p>			
<p><b>Action 2</b></p> <p>Développer un programme de rénovation de quartiers centraux : rénovation urbaine et habitation.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement bénéficie depuis plusieurs années de programmes de rénovations.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : AMÉNAGEMENT URBAIN ET TRANSPORT</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Développer une vision menant à des stratégies d'intervention appropriées pour la revitalisation urbaine des zones défavorisées de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Miser sur le développement d'équipements collectifs afin de contribuer à la revitalisation des quartiers concernés.</p>	<p><b>En cours de réalisation</b></p> <p>Projet d'implantation d'une véritable Maison de la culture au 911 Jean-Talon Est, dotée des infrastructures adéquates pour accueillir les spectacles et expositions de niveau professionnel.</p> <p>Construction de la piscine intérieure du parc Saint-Roch du secteur Parc-Extension. Projet de 4,5 M\$ PTI-PRU (financement partagé, Ville-centre, arrondissement, gouvernement du Québec).</p>	<p>Ouverture de la piscine – Octobre</p> <p>Frais d'exploitation de la piscine 500 000 \$/an.</p>			
<p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Assurer une circulation saine et sécuritaire et favoriser le développement des pistes cyclables.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Améliorer le service offert par la Société de transport de Montréal, notamment en termes d'horaires, de délais d'attente, de véhicules plus adaptés aux besoins, etc.</p> <p>Également, évaluer l'option du prolongement du métro vers l'est, à partir de la station de métro Jean-Talon vers le boulevard Pie-IX.</p>	<p><b>En cours de réalisation</b></p> <p>La Société de transport de Montréal travaille à un projet permettant d'accroître la fluidité et de réduire les temps de déplacement et d'attente sur le boulevard Saint-Michel.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : AMÉNAGEMENT URBAIN ET TRANSPORT</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Assurer une circulation saine et sécuritaire et favoriser le développement des pistes cyclables.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Améliorer le processus de consultation rattaché à la Société de transport de Montréal pour régler certains problèmes qui nuisent à la qualité du service aux usagers tels que la conduite des autobus pas toujours adaptée aux passagers plus âgés, les types de publicité des abribus, etc.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Des représentants de la Société de transport de Montréal participent aux rencontres mensuelles de l'arrondissement ainsi qu'au conseil d'arrondissement.</p>				
<p><b>Action 3</b></p> <p>Mettre sur pied un comité de circulation locale pour se pencher sur les diverses problématiques, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les impacts de l'agrandissement de l'autoroute métropolitaine sur le milieu environnant;</li> <li>- les diverses nuisances résultant de l'intensité de la circulation sur certaines artères de l'arrondissement.</li> </ul>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>En 2004, un comité permanent de circulation et de sécurité des piétons a été mis en place : arrondissement, police, STM, plus des personnes nécessaires selon les sujets.</p>				